



VIE MUNICIPALE

A la rencontre
des correspondants de nuit

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parc Laparel, les travaux
demarreront en automne.
L'entrée de ville
dans quelques années

TRAVAUX ET URBANISME

Une opération façade en cours





Sylvain Varenne
Géomètre-Expert
19 Boulevard Stalingrad
07400 Le Teil

GÉOMÈTRE-EXPERT T 09 73 24 71 03 P 06 52 15 32 62
CONSEILLER VALORISER GARANTIR varenne.sylvain.geo@gmail.com

Crédit Mutuel
Le Teil

40 rue République - 07400 LE TEIL

04 75 98 08 74

Allianz

Le Teil
Montélimar
Pierrelatte

Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Boulevard Stalingrad - 07400 - LE TEIL
h926161@agents.allianz.fr
04.75.51.97.30



ATELIER MONTEREMAL ARCHITECTES
17 Avenue du pont 07400 LE TEIL
tél. : 04.75.49.03.06
suivez notre actualité



VIVIERS FAÇADES
BÂTIMENT GÉNÉRAL

04 75 52 82 34 • internet@viviers-facades.com

Zone Industrielle Sud - 07400 LE TEIL • www.viviers-facades.com

Nature Dog 07

Alimentation chien/chat, animalerie, chasse

Avenue Paul Langevin, Ile du Moulin 07400 Le Teil

04 75 01 02 74

naturedog07

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

04 75 49 06 31 • socotat@wanadoo.fr

Pôle d'activité la Rotonde - 07400 Le Teil



UTOPIA

L'ATELIER DU PAIN



Votre nouvelle boulangerie
artisanale "Bio & Levain"
Pains très variés, snacking,
brioches, biscuits, café...

06 13 83 59 44

Zone commerciale rond point du Teil

1 chemin du dépôt, 07400 Le Teil

Du mardi au samedi

08h00-13h00 / 16h00-19h00

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations
contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de
leur indulgence.



www.afcommunication.com



Berthouly

Bâtiment

Terrassement

Génie Civil

Canalisation

Ouvrage d'Art

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Siège social :
2 impasse du Lavoisier
07350 Cruas

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr

Chères teilloises, chers teillois,

Ce numéro du magazine arrive dans vos boîtes aux lettres alors que les nombreuses animations se préparent : retour du marché des producteurs de pays le vendredi, spectacle des préalables du festival d'Alba, fête de la musique, fête du 13 juillet... je ne les citerai pas toutes car elles sont nombreuses ! L'occasion pour moi de remercier encore et toujours toutes les personnes qui animent notre Ville au quotidien : les services municipaux bien-sûr mais aussi les nombreux bénévoles. Ce mois de mai est aussi marqué par le choix il y a quelques jours de l'architecte qui va travailler sur la construction de la nouvelle église du Centre. Nous pourrons vous présenter dans le magazine du mois de juillet les esquisses de ce projet qui va faire la part belle, comme nous l'avons souhaité et exigé, à la récupération de nombreux matériaux de l'église notre Dame de l'Assomption : vitraux, cloches, pierres...

Le calendrier reste inchangé : nous souhaitons que la nouvelle église ouvre ses portes pour Noël 2025.

Je sais que c'est une attente forte non seulement des paroissiens mais aussi de tous les teillois.

Sachez que nous travaillons en parallèle avec les services de la direction départementale de la culture à la réhabilitation de l'église de Mélas. Cette opération prend du temps car il s'agit comme vous le savez d'un bâtiment classé qui nécessite de nombreuses préconisations pour sa réhabilitation.

Les prochaines semaines vont connaître plusieurs déconstructions liées au séisme du 11 novembre 2019. Comme vous le verrez dans ce numéro, nous travaillons aussi sur de nombreux autres dossiers : le skatepark dont les travaux commenceront avant l'été, la rénovation de plusieurs tronçons routiers, le giratoire de la Sablière dont nous avons validé au dernier conseil le financement, les aménagements de l'entrée de ville qui seront terminés dans quelques jours...

L'année 2023 est l'année de mi-mandat. C'est l'année du démarrage de chantiers phares qui nous ont pris du temps, notamment pour la recherche de partenariats financiers. Car avec l'équipe municipale, nous le disons depuis 3 ans : nous ne voulons pas que la reconstruction post-séisme pèse sur le porte-monnaie des teillois et nous oblige à faire évoluer à la hausse les impôts pour mener de front ces nombreux projets. Nous connaissons les difficultés de chacun d'entre vous dans cette période de forte inflation et d'augmentation sans précédent des coûts de l'énergie. Nous avons donc acté qu'il n'y aurait pas de hausse des taux d'imposition pour la 6^{ème} année consécutive. Je vous souhaite une bonne lecture et vous rappelle que nous viendrons chaque mois dans les quartiers vous rendre visite et échanger de vive voix avec vous. J'espère que vous serez nombreux à ces rendez-vous.

A bientôt,

Olivier Peverelli - Maire



SOMMAIRE

P. 04 à 07 - VIE MUNICIPALE

P. 08 À 11 - TRAVAUX ET URBANISME

P. 12 et 13 - RECONSTRUCTION

P. 14 à 17 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 18 et 19 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P. 20 et 21 - VIE DES COMMERCES

P. 22 - TRIBUNE LIBRE

P. 23 - AGENDA DES MANIFESTATIONS

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
Rédaction : Lauriane Ponthier et Pauline Frison Duclos
Création graphique : Apidée
Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



Une 6^e année sans augmentation d'impôts et d'importants projets qui vont démarrer

Le budget 2023 vient d'être adopté par le Conseil Municipal. Il se caractérise par la « non augmentation » d'impôt pour la 6^e année consécutive.

Pour autant, les dépenses d'équipements par habitant sont deux fois plus importantes que les communes de même strate : elles sont de 600 €/habitant là où elles sont à 300 €.

Ce budget, en lien direct avec la reconstruction post-séisme, est forcément atypique par rapport aux autres communes. La Ville se trouvant encore en effet dans une phase exceptionnelle.

Avant séisme, l'investissement représentait une centaine d'euros par habitants. Mais la ville a été confrontée à la nécessité de reconstruire les bâtiments publics, les routes, les écoles... et cela n'a été possible que grâce aux financements de l'Etat, au travers notamment du nouveau « contrat de plan » avec une enveloppe de 6 millions d'euros dédiés à la reconstruction du Teil. Après 3 premières années essentiellement axées sur la recherche de financements et sur les différentes études nécessaires, le Commune entre cette année dans la phase opérationnelle de la reconstruction de nombreux ouvrages.

C'est pour cela que 8 millions d'euros seront consacrés à l'investissement pour un budget de 13 millions d'euros de fonctionnement.

Les subventions obtenues et un emprunt de 1,5M € avec des conditions acceptables le permettent. On peut noter que les banques n'ont fait aucune difficulté à prêter à la ville. Ce qui prouve que l'image de la commune n'est pas dégradée auprès des financeurs et organismes de prêts.

L'endettement est maîtrisé : la dette de 8 millions d'euros est stable depuis le séisme. Les dépenses de fonctionnement général et personnel sont elles aussi stables.

L'augmentation du prix de l'énergie avait bien été anticipé : 300 000 € prévus en 2021, 550 000 en 2022 et 600 000 € en 2023. L'impact de la très forte hausse a été amoindri pour la Commune, grâce à l'isolation des deux écoles et le remplacement de l'éclairage public lancé en 2020 (1000 ampoules remplacées), l'extinction de l'éclairage public à partir de 22h (depuis 2016) : cela a permis de diviser la consommation par deux !



Le mot de Patricia Diatta

Adjointe aux finances

« On ne peut pas comparer l'incomparable à savoir : le budget 2023 avec ceux des années avant le séisme ou ceux des communes de même strate. Nous sommes toujours dans une situation exceptionnelle post-séisme : nous avons l'obligation de réparer. Tout de même, en 3 ans, nous avons inauguré trois écoles ! Nous refaisons aussi deux églises, un hôtel de ville, nous travaillons sur les quartiers Robespierre et Mélas pour créer des espaces publics.

Nous finançons aussi le giratoire de la Sablière, la construction d'un nouveau skatepark, le Parc Laparel ou encore par exemple la réhabilitation de plusieurs tronçons routiers. Pour autant, nous veillons bien entendu à ne pas dégrader les comptes. Nous restons dans le cadre alors que la Ville a subi un séisme grâce à de gros efforts pour aller chercher des ressources et pour limiter les dépenses. »

Le budget 2023 en bref : Investissement > 7 899 894, 72 € - Fonctionnement > 12 939 073€

Les aides en soutien

► **Les aides obtenues pour la reconstruction :**

Assurance : 1,9M / Anru : 6,2M / PPA DHUP : 2,5M
CEPR volet territorial Ardèche
« reconstruction le Teil » : 6M

► **Poursuite des financements OPAH-RU**

« habiter mieux » pour les particuliers :
17,6M d'aides obtenues

Zoom sur le foncier

Le foncier bâti est maintenu à 44,75%, le non bâti 68,38%. La taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires est de 17,96%.

Les droits de mutation ont bénéficié en 2022 d'un dynamisme exceptionnel boosté par la reconstruction et des projets d'envergure d'investisseurs privés.

Pour 2023, le produit fiscal attendu de la taxe foncière, bâtie et non bâtie, est estimé à près de 4,2 millions d'euros.

« Contrat de réciprocité » avec Villeurbanne : des actions concrètes sont nées

Une trentaine d'acteurs socio-économiques et élus villeurbannais sont venus au Teil pour rencontrer leurs homologues teillois et ardéchois. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un contrat de réciprocité entre les communes du Teil et de Villeurbanne. Le but est de rapprocher les métropoles et les territoires ruraux afin de favoriser les coopérations.



Les riches échanges ont donné lieu à des projets entre les deux villes, par exemple :

- ▶ Les jeunes du Teil vont avoir l'occasion de se rendre à Lyon et Villeurbanne pour divers événements et festivals, grâce à l'implication des services jeunesse et des associations locales ;
- ▶ Un accompagnement des jeunes bacheliers sera prévu lors de leur poursuite d'étude sur Lyon et ses alentours : accès simplifié à un logement étudiant, mise en place de mentorat avec des étudiants plus âgés, etc.
- ▶ Côté agriculture, le groupement de producteurs d'Ardèche & de saison va avoir l'opportunité de défendre ses produits pour une distribution à la cuisine municipale de Villeurbanne (10 000 repas par jour) ;
- ▶ La mise en place d'une petite épicerie de produits locaux ardéchois en plein cœur de Villeurbanne pour promouvoir nos produits ;
- ▶ Côté culture, chacun des deux territoires organisera des scènes d'émergence dans le domaine musical. Le projet est de pouvoir offrir aux groupes ainsi repérés l'opportunité d'être produits sur nos événements respectifs.

Un partenariat riche et intéressant !

Infos :

Marie Tortel - 04 75 49 62 20 / marie.tortel@marie-le-teil.fr

Bientôt à la sablière et à Mélas : « la guinguette de l'été »

A la demande de l'équipe municipale, l'entreprise à buts d'emploi « Déclics... et des claps » viendra à partir du mois de juin dans les quartiers de Mélas (le samedi matin) et de la Sablière (le vendredi soir) avec le camion « la guinguette de l'été » afin de répondre à des attentes exprimées par les habitants de ces quartiers.

Bar ambulant, convivialité, animations... c'est ce qui vous attend dans ces quartiers dès les 09 et 10 juin.



Médiation, prévention, présence bienveillante... A la rencontre des correspondants de nuit !



Avec leur tenue rouge, ils sont immédiatement identifiés lors des manifestations, dans les rues ou en mairie, dans leur local du rez-de-chaussée : les correspondants de nuit se font une place irremplaçable dans le paysage teillois.

Ce dispositif, mis en place par le Maire, Olivier Peverelli, est à l'origine une expérimentation lancée en juin 2009.

Elle a été pérennisée et fait désormais partie intégrante des missions de médiation portées par la Ville.

Le service compte aujourd'hui trois personnes :

► Vladimir Matib (responsable) ► François Astorga ► Djamel Goumri.

En complément des autres services municipaux, le service des correspondants de nuit permet d'assurer une présence municipale sur le terrain de 18h à 1h.

Leur principale mission est la médiation.

Leurs méthodes : l'écoute et le dialogue.

Le rôle du correspondant est de tranquilliser les habitants et de créer un climat de confiance grâce, notamment, à l'assistance qu'il apporte. Cette fonction de communication est essentielle : il peut s'agir de recréer des liens entre les groupes de population et les institutions. Mais ce peut être aussi, plus simplement, être à l'écoute d'un habitant qui a besoin de parler ou d'être rassuré.

« **Nous contribuons au bien vivre ensemble** », explique Vladimir Matib, responsable du service.

Le correspondant de nuit est amené régulièrement à intervenir dans les troubles ou conflits de voisinage. Cette mission se situe dans un double registre, celui du rappel au respect mutuel (appel à la tolérance) des contraintes collectives, d'un côté, et celui du règlement proprement dit du conflit, de l'autre. La médiation demande du temps. « Ce qu'il faut c'est trouver une solution, tout en étant neutre, temporiser ».

Au contact des personnes fragiles

Les correspondants de nuit sont également présents pour apporter du soutien aux personnes en détresse. « Notre public, c'est la population de la nuit, les fragiles, les invisibles, expliquent encore les correspondants. Nous ne travaillons pas que sur l'instant. Nous assurons la continuité et le suivi du parcours ».

Cette mission contribue aussi à la lutte contre les conduites à risques. Elle est accompagnée par la mise à disposition de moyens physiques tels que les appartements d'hébergement d'urgence. Les interventions font bien entendu l'objet d'un relais auprès des services de jour (CCAS, médiation, maison France services...)

Faire le lien avec les services compétents

Au contact de la population, le correspondant est amené à orienter les habitants vers les services compétents (sociaux notamment), vers des services spécialisés (il peut décider d'alerter les urgences ou les pompiers, notamment lorsqu'il évalue que ce n'est pas de son ressort), de donner les coordonnées du bon interlocuteur, voire de jouer les intermédiaires.

« Certaines personnes viennent plus facilement vers nous que vers les institutions en journée ».

« A nous d'apporter une première réponse, parfois en dépannant en nourriture le soir-même, et de réorienter vers les interlocuteurs spécialisés » explique Vladimir Matib. « Nous sommes le premier contact pour soulager ».

Le service des correspondants de nuit a noué de véritables partenariats avec les autres acteurs de la médiation et de l'accompagnement, que ce soit l'ADSEA, le CHRS, les bailleurs sociaux, la Mission locale ou les associations. Tous se rencontrent tous les deux mois pour faire le point et informer les partenaires de leurs actions.

Les correspondants accompagnent aussi régulièrement les différents services de la commune (gendarmerie, services d'urgences, pompiers, médecins...) dans leurs missions.



Les correspondants assurent également une veille matérielle et technique. Ils sont chargés de signaler les dégradations et les dysfonctionnements des installations publiques qu'ils constatent lors de leurs sorties, ou par exemple de la présence de véhicules accidentés (épaves), de produits dangereux. Ils signalent également les pannes d'éclairage public ou remettent en place les barrières de chantier qui peuvent gêner la circulation.



Dans la rue, les « hommes en rouge » sont clairement identifiés et salués par tous



Les correspondants font aussi le lien avec les commerçants qui font parfois appel à eux pour régler des altercations.



Au cours de leurs tournées, en plus de la veille technique, ils assurent la surveillance des bâtiments publics. Ne serait-ce qu'en vérifiant si les portes sont bien fermées !

Les correspondants de nuit, mode d'emploi

Le service débute à 18h, par l'ouverture d'une permanence à la mairie et le début des rondes sur la commune.

De 19h à 1h, tous les correspondants sont déployés sur le terrain, répondent aux appels et assurent une présence sur toute la commune, y compris les quartiers isolés.

Le chiffre

Depuis sa création, le service a assuré 5300 interventions

 **N°Vert** 0800 736 994

Giratoire de La Sablière : le commissaire enquêteur a émis un avis favorable

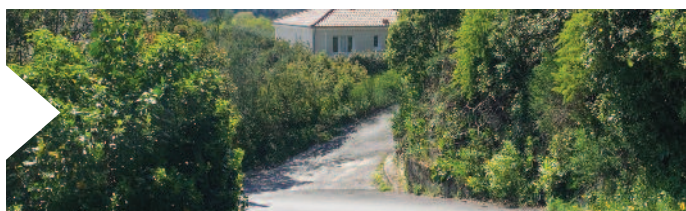


Fin 2022/Début 2023, les teillois étaient invités à se prononcer sur le futur giratoire de La Sablière. Bonne nouvelle : le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

La Commune a donc validé au budget dès cette année la somme de 700 000 euros pour le financer. Le début du chantier est prévu en septembre 2023.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport sur le site internet de la Commune. www.mairie-le-teil.fr

Travaux routiers : plusieurs tronçons réhabilités cette année avec l'inscription de 728 950 euros au budget



Le chantier du chemin Lévêque est terminé. D'autres chantiers sont en cours ou vont démarrer prochainement :

- ▶ 1^{ère} tranche de la rue Kléber
- ▶ Chemin de Mayour et Chemin du Réservoir
- ▶ Chemin du Moulin

Le chantier « skate-park » démarrera en juin



Nous vous l'annonçons dans le dernier magazine : les financements ont été accordés par l'État et le chantier du skate-park va démarrer dans quelques semaines. Ce projet initié en 2019 par l'association Monteil-Slide en lien avec le Conseil Municipal des Enfants, est une bonne nouvelle pour les jeunes teillois qui l'attendent avec impatience.



Le point avec Pascale Tolfo

1^{ère} adjointe
en charge des travaux
et de la participation citoyenne

« Nous consacrons encore un budget très important aux travaux cette année : 5 à 6 millions d'euros, c'est-à-dire au moins le triple de ce qui était fait auparavant. Il y aura le rond-point de la déviation, qui représente à lui seul 700 000 euros, mais aussi de nombreux autres travaux avec toujours pour but d'améliorer la qualité de vie des Teillois. Les écoles maternelles de Mélas et Astier seront rénovées, tout comme le centre Socioculturel et l'espace Aden. Les travaux de l'hôtel de ville débiteront en septembre, la démolition de l'église à la fin de l'année. De nombreux autres dossiers vont avancer en 2023. Un important travail va également être mené sur les voiries.

Les services ont établi un inventaire et déterminé un programme sur 3 ans en listant les chantiers prioritaires. Dès le mois de mai, nous allons aller à la rencontre des habitants dans les quartiers pour leur présenter tous ces travaux et être à leur écoute. Nous avons débuté le 4 mai par La Sablière. »

Les élus viennent à votre rencontre !

Après la rencontre de La Sablière, les élus iront à la rencontre des habitants de la Rouvière le jeudi 25 mai à 17h30.

Urbanisme

Vos démarches d'urbanisme, c'est en ligne que ça se passe !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité d'effectuer toutes vos démarches d'urbanisme en ligne.

Plus simple et plus rapide, la « dématérialisation », c'est comme cela que ça s'appelle, vous permet d'accéder au service à tout moment, dans une démarche simplifiée, mais aussi de gagner du temps et de l'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer un dossier ou d'envoyer un courrier recommandé.

Le dépôt en ligne permet également plus de transparence sur le traitement des demandes : vous savez en temps réel où en est votre dossier.

Rendez-vous sur le service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible mis à disposition par la Commune du Teil et la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron :

<https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=arc#/>



Astuce : Si vous n'êtes pas à l'aise sur internet pour effectuer les démarches, vous pouvez vous faire aider à Maison France Service située au 2^{ème} étage de la médiathèque.

Rappel : tous travaux, petits ou grands doivent être déclarés. Piscine, clôture, abri de jardin supérieur à 5m², changement de fenêtre... Il faut donc demander les autorisations pour obtenir certificat d'urbanisme, une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire, de démolir et d'aménager.

Un accueil « urbanisme » sur rendez-vous



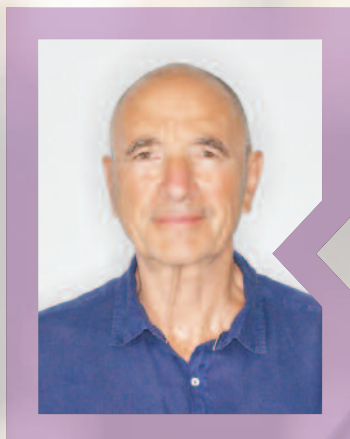
Catherine Sola, Stéphanie Bué et Samuel Mucke vous accueillent au service Urbanisme.

L'accueil physique reste possible au service Urbanisme de la Commune situé au Centre Technique Municipal. Mais dorénavant, pour un meilleur service rendu aux usagers, cet accueil se fera sur rendez-vous les : lundi après-midi, mardi matin et jeudi toute la journée.

Cette organisation permettra de faciliter l'accueil, pour qu'il soit plus performant et plus rapide. « Les personnels seront plus disponibles sur des créneaux dédiés », explique Samuel Mucke, responsable du service.

Rendez-vous par téléphone au 04 75 92 22 26 et en ligne sur le site de la ville du Teil : www.mairie-le-teil.fr

Urbanisme



Le mot de Bernard Noël

Adjoint à l'Urbanisme et à l'Economie

« Je me réjouis du dynamisme de l'urbanisme actuel. Les chiffres le montrent : sur les 3 dernières années, nous constatons une moyenne de 50 demandes de permis de construire par an, contre 40 au cours des 20 dernières années. Cela dénote un dynamisme de la construction certain. Mais cela ne s'arrête pas là : sur la même période, on compte 150 déclarations de travaux par an depuis 3 ans, là où on était à 90 de moyenne auparavant. Il en va de même pour les transactions immobilières : rien qu'en 2022, nous avons assisté à 170 mutations, contre 100 à 110 par an lors des décennies précédentes. Cela montre l'attractivité de la Commune. Et cela représente des ressources supplémentaires pour la Ville, grâce notamment aux droits de mutation. »

Zoom sur l'opération programmée d'amélioration de l'habitat « Aujourd'hui pour l'Habitat »

Une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

L'opération court de 2020 à 2025 et vise à rénover près de 800 logements (759 ont été identifiés comme potentiellement à aider).

L'opération a été confiée à SoliHa, qui est l'interlocuteur unique des habitants.

L'association propose un accompagnement personnalisé et gratuit.

Trois objectifs servent de fil rouge à l'opération :

► réparer ► rénover ► redynamiser

Sept secteurs prioritaires identifiés sur le territoire de la Communauté de Communes, dont au Teil, le Centre-ville, La Violette, Mélas et Frayol : « Là où l'habitat est ancien, dense et où le taux de vacance et d'habitat dégradé est plus élevé qu'ailleurs », explique Arnaud RENOUD-LIAT, chef de projet pour « Aujourd'hui pour l'Habitat », le nom du programme en cours sur la Communauté de Communes Rhône Ardèche Coiron (CCRAC).

Le programme s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants, qu'aux propriétaires bailleurs, copropriétaires et primo accédants.

Six objectifs sont visés :

- la rénovation énergétique,
- les réparations suite au séisme,
- la rénovation des logements dégradés ou vacants,
- le maintien à domicile,
- le ravalement de façade,
- la lutte contre l'habitat indigne.



A ce jour, **1 213 projets** ont été examinés dans ce cadre, dont 59 % pour des projets de propriétaires occupants et 1/3 pour des projets de propriétaires bailleurs. Un tiers des intentions de projets de la commune est situé dans l'un des 4 secteurs renforcés du Teil (Centre-ville, La Violette, Mélas ou Frayol).

SoliHa a réalisé des visites sur **718 logements** au Teil : 512 maisons/appartements et 32 copropriétés (représentant 206 lots d'habitation).

25 signalements de logement potentiellement indigne sont suivis en Commission Habitat Indigne. SoliHa a participé à 9 visites complémentaires au titre du Permis de Louer.

Urbanisme

289 dossiers de subvention déposés

**Grâce au dispositif « Aujourd'hui pour l'Habitat »,
289 dossiers de subvention ont été déposés.
Cela représente 54 logements en copropriétés,
180 logements pour des propriétaires occupants,
53 projets locatifs (propriétaires bailleurs),
et 2 locataires.**

35% de ces dossiers sont dans un des 4 secteurs renforcés. Le Centre-ville du Teil concentre 1/4 des dépôts. A ce jour, 44 logements locatifs ont pu être remis sur le marché, une fois les travaux effectués. Ces dossiers représentent 2,05 M€ de subventions. Elles sont allées à :

- ▶ 24 projets pour du maintien à domicile,
- ▶ 15 projets pour de la rénovation énergétique,
- ▶ 176 projets de réparation post-séisme (dont 22 inclus également des travaux d'économie d'énergie),
- ▶ 4 primo accession en secteur renforcé,
- ▶ 12 projets de réhabilitation lourde (cause logement très dégradé/insalubre), 16 projets façades sur le centre-ville du Teil,
- ▶ 9 conventions sans travaux, 3 projets de réhabilitation lourde pour des copropriétés identifiées "en difficulté" selon les critères Anah.

Afin de favoriser les travaux d'économie d'énergie, la CCARC a prévu depuis la fin de l'année 2022 d'augmenter les aides à la rénovation énergétique pour les propriétaires occupants.

Les différents travaux dans le cadre de l'OPAH ont généré 13,6 M€ de travaux, rien que pour la commune du Teil. La moitié a été assurée par des entreprises de la Communauté de Communes.

32 diagnostics multicritères ont été réalisés sur 39, pour des immeubles en monopropriété ou copropriété identifiés comme prioritaire dans la convention d'OPAH (car dégradés ou vacants depuis de nombreuses années et emplacement stratégique). Ces diagnostics permettent d'identifier une stratégie d'action pour faire évoluer les situations. La quasi majorité de ces diagnostics sont pour des immeubles du Centre-ville du Teil.

Contact :

Vous avez des questions ? un projet ? Contactez la permanence d'Aujourd'hui l'Habitat au 4 boulevard Jean Jaurès les lundi, mardi et jeudi, au 04 75 79 04 70.

Une opération façade également en cours

L'OPAH comprend un volet « façade ». Là aussi les propriétaires reçoivent des aides pour refaire leur façade. La commune du Teil a ainsi participé à hauteur de 64 723 € sur les projets de ravalement de façade, sur certains dossiers de copropriétés et de projets locatifs de bailleurs privés. 16 ont ainsi déjà été réalisés. La Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron participe également.

12 Bd Stalingrad



48 rue de la République - Place Pierre Sépard

Le point avec Alain Mazeyrat

Adjoint à la Reconstruction



« 2023 est l'année de la déconstruction, notamment dans le centre-ville, avec la création du passage de la rue Denfert, le 92 rue de la République, l'église et la cure et enfin l'hôtel de ville. A Robespierre, place désormais à la reconstruction. Notamment d'un espace public comprenant un square et d'une maison destinée à une artisane. Elle y installera son atelier et un espace de vente. Cela crée une animation commerciale dans le quartier !

A Mélas, il reste des chantiers à mener, notamment sur les maisons achetées par la Commune. Une partie de leur emprise sera transformée en jardin. Cela participe à la dé-densification. Nous créons aussi une place en haut où nous souhaitons voir se développer des animations. Pourquoi pas une activité commerciale et/ou associative ? Une guinguette y sera installée en juin pour amorcer la dynamique et connaître les attentes des habitants. Un mini marché local verra le jour le samedi matin.

Nous continuons aussi à travailler main dans la main avec le Collectif des sinistrés. Ensemble, nous demandons d'ailleurs à la Préfecture de l'Ardèche de remettre en route le groupe de travail « Assurance ».

Ainsi qu'une prorogation du délai pour faire réaliser les travaux pour bénéficier d'indemnités différées. »

Une première rencontre avec les habitants pour échanger sur la transformation de l'ilot Robespierre

3 ans et demi après le séisme, les travaux de déconstruction quartier Robespierre sont en cours. Un soulagement pour les différents propriétaires qui ont été accompagnés par Alain Mazeyrat, Adjoint à la Reconstruction et l'équipe reconstruction de la Commune, dans la coordination des démolitions auprès des assureurs.

Pour rappel, le projet en quelques mots :

- ▶ 6 maisons déconstruites, démolitions financées par les assurances.
- ▶ Achat par la Commune des terrains nus pour aménager un espace de vie aéré et arboré dans le quartier.
- ▶ Conservation d'une maison pour permettre l'installation d'une profession artisanale dans le quartier.



Le Maire, Olivier Peverelli et Alain Mazeyrat, Adjoint à la Reconstruction s'étaient engagés à associer l'ensemble des habitants du quartier pour recueillir leurs attentes quant aux aménagements prévus. Avec l'aide de l'Atelier L. Paysage, missionné pour travailler ce projet, cette première rencontre leur a permis de s'exprimer sur plusieurs thématiques :

- ▶ leurs usages dans le quartier,
- ▶ le passé du quartier et ce qui les touche,
- ▶ les mobilités (leurs parcours à pied, à vélo, en voiture et le lieu de stationnement actuel),
- ▶ le réemploi de matériaux (sur la base d'images de référence dans différentes villes avec du réemploi),
- ▶ des exemples d'aménagement : espaces minéraux, végétaux (arbres ou arbustes), mobiliers urbains... avec des vignettes « j'aime » ou « je n'aime pas ».

Sur la base de toutes ces réponses, l'atelier L. concept va désormais travailler sur plusieurs scénarii. Ces derniers seront présentés aux habitants du quartier courant mai. Rencontre durant laquelle ils seront à nouveau invités à s'exprimer sur les esquisses proposées.

Eglise Notre Dame de l'Assomption : l'architecte du projet a été choisi début mai



En accord avec l'évêché qui gère le lieu, la Commune et la compagnie d'assurance de celle-ci, il a été décidé de déconstruire l'édifice actuel et de reconstruire une église neuve. Cette décision avait été expliquée dans le magazine du mois d'octobre (que vous pouvez retrouver en ligne sur le site), et de nombreuses rencontres ont eu lieu ces derniers mois à ce sujet avec les habitants, les commerçants et les paroissiens.

Rappel des principales raisons de cette décision :

- ▶ La sécurité des utilisateurs : la structure même du bâtiment ayant été fortement impactée (piliers fendus...) et l'incertitude liée aux fondations du bâtiment ;
- ▶ Le coût des réparations beaucoup plus élevé que la démolition/reconstruction. La reconstruction d'un bâtiment neuf permettra en plus d'offrir un bâtiment répondant à toutes les normes énergétiques, environnementales et d'accessibilité.
- ▶ L'inscription dans un projet urbain plus global comprenant la requalification de la place Jean Macé, de la Médiathèque Robert Chapuis, de l'Hôtel de Ville, de l'école du Centre, du monument aux morts et du Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche.

Trois architectes ont été choisis par un jury. Leurs propositions ont été étudiées début mai et un seul a été désigné pour conduire le projet en fonction de plusieurs critères édictés dans le cahier des charges, notamment le réemploi des éléments de décors de l'actuelle église (vitreaux par exemple).



Une rencontre a été organisée avec le bureau de Patrimoine et traditions pour échanger sur la déconstruction de l'église, la récupération des matériaux et engager avec les bénévoles un travail d'histoire et de mémoire autour du bâtiment.

La démolition du 92 rue de la République a démarré début mai

La démolition du 92 rue de la République (bâtiment dans lequel se trouvait le magasin « Fenouil »), a été décalée de quelques semaines et a démarré début mai.



C'est une nouvelle étape dans la rénovation du centre-ville avec la démolition de 700m² de bâtiments vétustes qui comprenaient 3 commerces et 10 logements.

A la place, seront édifiées par la foncière Dignéo, filiale d'Action logement, 2 maisons de ville avec jardins et stationnements. Cette étape importante permettra d'aérer l'ilot et d'engager la requalification de la Rue de la République.

Un film sur la reconstruction du Teil avec Christian Tran et le collectif ARTIS



La Commune a décidé d'accompagner lors du dernier Conseil municipal, la réalisation d'un film qui permettra de retracer toute l'aventure de l'immense chantier de la reconstruction. Ce film, dont la sortie sera en 2025/2026 permettra aux spectateurs de vivre de l'intérieur les réalisations et les expériences humaines et fera voyager entre le passé, le présent en mouvement et la projection dans un avenir qui se modèle.

Le but premier de cette réalisation est de conserver une trace de ce que vivent actuellement les habitants, des chantiers qui vont impacter la Ville pour les années à venir par un suivi en images. La Commune accompagne à hauteur de 7500 euros le Collectif Artis pour la réalisation de ce film. Dans les prochains mois, vous aurez donc sans doute l'occasion de croiser Christian Tran et son équipe.

Programme nature en ville

22 arbres supplémentaires en mars

La Commune a lancé depuis plusieurs années un programme "Nature en Ville", piloté par le Conseiller municipal Aurélien Chezeau avec l'aide de Dimitri Mathon, responsable de l'équipe "Environnement, propreté urbaine et espaces verts" aux services techniques, l'ensemble du service Espace vert et du soutien du service Voirie.

De janvier à mars, ce sont 22 arbres qui ont été plantés sur la Commune. Toutes les espèces sont sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse et aux températures de plus en plus extrêmes en période estivale.



Dans le cadre des nouveaux aménagements réalisés au Centre Technique Municipal, les agents de l'équipe "Espaces verts" ont planté 7 nouveaux arbres :

- ▶ 1 Saule pleureur ▶ 2 Chênes
- ▶ 1 Pistachier ▶ 2 Frênes ▶ 1 Savonnier

Ainsi que des arbustes aux abords : Callistemon, Choisy, Abelia et Photinia.

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de ville, 10 essences ont aussi pris place :

- ▶ Érable de Montpellier ▶ Érable trident
- ▶ Micocoulier ▶ Arbre à miel ▶ Chêne
- ▶ Chêne vert ▶ Charme oriental
- ▶ Arbre de Judée ▶ Raisnier
- ▶ Savonnier paniculé

Ainsi que des vivaces.



Dans la cour de l'école Rosa Parks, 5 nouveaux arbres ont été plantés :

- ▶ 3 amandiers ▶ 2 noyers

Ainsi que 16 arbustes grimpants.



A noter que pour respecter les cycles de l'arbre, les nouvelles plantations ont cessé fin mars et reprendront à l'automne prochain.

D'autres projets de plantation sont à l'étude pour les années à venir et vous seront présenter dans les prochains mois.



Les travaux d'embellissement de l'entrée de ville bientôt terminés

Le chantier d'aménagement, d'embellissement et de plantations de l'entrée de ville a bien avancé.

Ce projet, a consisté à :

- ▶ Créer une voie piétonne entre le pont du Rhône et le rond-point Bénistant.
- ▶ Planter 10 arbres et des végétaux nécessitant peu d'eau et d'entretien avec des finitions en pied de plantations.
- ▶ Poser du stabilisé sur le cheminement.

Ce chantier d'embellissement sera terminé dans quelques jours avec la pose de barrières entre l'aménagement paysager et la route.



L'entrée de ville dans quelques années

Rue des Albarelles

Une rencontre avec les habitants du quartier

Le Maire Olivier Peverelli accompagné d'Aurélien Chezeau, conseiller municipal en charge du projet "Nature en Ville", et d'Audrey Brousse, Paysage de Brousse - Atelier de conceptions et illustrations paysagères, sont allés à la rencontre des habitants des Albarelles pour échanger avec eux sur les aménagements à venir de la Rue.

Suite au diagnostic sanitaire effectué par le cabinet CITARE, spécialiste-expert arboricole indépendant, qui mettait en évidence le dépérissement avancé de 20 arbres robiniers (risque de casse des branches), il a été décidé d'étudier un projet de replantation en lieu et place des sujets à remplacer.



Les riverains avaient reçu en novembre dernier, un questionnaire afin de connaître au mieux leurs usages et leurs attentes quant aux nouveaux aménagements.

C'est sur la base de ces retours que deux propositions ont été présentées et discutées avec les habitants présents :

- ▶ Abattage et dessouchage des robiniers.
- ▶ Plantation de 20 essences d'arbres adaptées aux effets du changement climatique (sécheresse, froid, milieu contraint).
- ▶ Aménagements des espaces en fonction des usages des riverains (stationnements, plantation de parterres fleuris...).

Les nombreux échanges permettront de présenter un projet correspondant au plus juste à leurs attentes.

L'opération « Aux arbres citoyens » va être renouvelée !

Après le succès de la première opération avec 50 participants et une centaine d'arbres plantés chez les Teillois, une deuxième édition aura lieu fin novembre, période idéale de plantation.



Parc Laparel - Les travaux démarreront à l'automne

Les aménagements du futur Parc Laparel sont en cours de finalisation pour un début du chantier à l'automne prochain. Situé le long de la voie ferrée entre les rues du 08 mai 1945 et du 11 novembre 1918, ce parc situé en plein cœur de la Ville sera un véritable lieu de promenade et de détente. La consultation d'entreprises est actuellement en cours. Le projet et son calendrier vous seront présentés dans le prochain magazine du mois de juillet.



Le point sur le dossier « Nature en Ville » avec Aurélien Chezeau

Conseiller municipal en charge du projet nature en ville

« Le changement climatique et le constat de l'augmentation de la température et des périodes de sécheresse de plus en plus longues nous obligent à reconsidérer la place de la nature dans nos villes. C'est une évidence et une nécessité d'accompagner au mieux le développement des éléments qui la composent : arbres, arbustes, biodiversité.

De nombreuses études prouvent, s'il en est encore nécessaire que la nature peut nous aider à mieux vivre dans cet environnement particulier qu'est

l'espace urbain. C'est pour cela que nous déployons le plan « Nature en Ville » qui consiste à végétaliser un maximum de lieux. En 2022, nous avons réalisé un inventaire et un diagnostic sanitaire. En 2023, nous menons à bien les projets de plantation ou de substitution des arbres malades ou qui dépérissent. Pour les remplacements d'arbres, il s'agit de ne pas répéter les erreurs du passé, en replantant les mêmes essences. Aujourd'hui, quand on remplace 20 arbres, 16 essences différentes sont plantées par exemple. Cela permet plus de diversité, et plus de résilience. Le choix des nouvelles essences est fait en privilégiant les essences qui proviennent de milieux connaissant sécheresse et températures extrêmes. Et nous sommes ravis de constater l'adhésion des Teillois au projet. Cela renforce notre volonté de continuer dans ce sens, voire même d'accélérer ! Pour ce faire, nous pouvons compter sur l'implication sans faille des services Espaces verts et Voirie qui s'impliquent au quotidien dans le projet. »

Les chasseurs teillois acteurs de la biodiversité et de l'entretien des espaces naturels

Forte de 110 adhérents, l'Association communale de chasse agréée du teil (ACCA) continue ses activités après la fermeture de la chasse. L'heure est venue à l'entretien des espaces naturels grâce aux 7 matinées de travaux qui sont organisées le samedi matin de mars à mai. Cette activité est importante compte-tenu des milieux qui se referment naturellement et profite à tous les amoureux de la nature (randonneurs, joggeurs, vttistes...) et joue un rôle positif essentiel au niveau de la prévention des risques.

La saison de chasse s'est très bien déroulée au niveau de la gestion du sanglier puisque l'association est classée en vert par la fédération départementale au niveau des dégâts constatés. Pour information le sanglier est classé en espèce nuisible et les ACCA ont une mission de service public quant à la bonne gestion des espèces : sur ordre du Préfet, des battues sont organisées régulièrement sous le contrôle des lieutenants de louveterie en cas de dégâts importants.



Les 2 priorités de la saison dernière ont bien été réalisées, à savoir :

- la mise en place en octobre d'un point de collecte et d'un bac d'équarrissage chemin de Valoubière grâce à l'aide et l'appui de la Municipalité et de la Région. Il permet le traitement et le recyclage des déchets de la venaison pour un meilleur respect de l'environnement.
- la sécurité à la chasse (priorité des priorités) et le partage respectueux entre tous les amoureux de la nature : une formation sur le terrain a été dispensée le 30 novembre par Denis Amblard, responsable technique de la fédération départementale des chasseurs.

Compte tenu des excellents retours du repas du 13 juillet organisé par les chasseurs en 2019, ils seront de nouveau aux commandes de cette organisation en 2023.

Plus d'informations bientôt !



**Les chasseurs de l'ACCA du Teil
vous donnent rendez-vous le 13 juillet 2023
sur la Place Sépard, pour les repas
qu'ils prépareront
et serviront pour la fête du 13 juillet.**

Territoire zéro chômeur de longue durée : Actiuteil fête son premier anniversaire



Zoom sur l'activité "mobilité" d'Actiuteil



À l'image d'un bus scolaire, le service mobilité d'Actiuteil consiste en un ramassage d'élèves parcourant le même itinéraire pour se rendre à l'école à vélo. Plusieurs accompagnateurs conduisent les enfants depuis le quartier La Violette jusqu'à l'école Rosa Parks en passant par Frayol : les grands utilisent leurs vélos, et les petits sont emmenés en triporteurs, tous munis d'un casque et d'un chasuble.

Tout le monde y gagne !

- ▶ L'enfant gagne en autonomie, pratique une activité physique, et c'est avec fierté qu'il rentre de l'école sans son parent.
- ▶ Les parents ne doivent plus amener les enfants à l'école et cette alternative permet d'alléger le trafic local, de limiter les embouteillages aux abords de l'école et de réduire les émissions de CO₂.

Si vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) :
contacter Romain au 06 38 02 72 05



Le mot de Frédéric Hoyiez

Président d'Activiteil

« Au bout d'un an, je suis satisfait du travail accompli, pleinement conscient du travail qu'il reste à accomplir, voire un peu frustré par tout ce que nous n'avons pas encore réussi à faire !

Une soixantaine de personnes ont été embauchées, une nouvelle vague d'une dizaine d'embauches aura lieu en juin, une chose est sûre : le démarrage d'Activiteil a été une réussite. Elle s'est structurée avec l'embauche de deux coordinatrices et de médiateurs. Cela permet de proposer un cadre de vie professionnel de qualité aux salariés, de les accompagner vers l'autonomie dans un espace rassurant, de manière à les réconcilier avec le monde du travail.

C'est une des belles réussites de l'équipe d'encadrement : avoir réussi à créer un environnement bienveillant où les salariés peuvent retrouver confiance.

Aujourd'hui, ma conviction demeure : si on ne met pas en place de solution de ce type, le fossé entre le public éloigné de l'emploi et le reste de la société va se creuser de plus en plus et on irait vers de telles tensions sociales que le modèle actuel exploserait.

Là je pense que nous sommes sur la bonne voie. A nous de trouver les solutions pour amener le dispositif à l'équilibre ».

1 an après, une seconde EBE (Entreprise à but d'emploi) pour le territoire : DECLIC...ET DES CLAPS !

Impulsée dès l'été 2022 par des acteurs associatifs locaux, la deuxième entreprise teilloise, née dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, ouvrira ses portes le 1^{er} juin prochain après plus d'un an de rencontres et de travail.

Construite autour de trois pôles d'activités, « Déclic et des Claps » viendra en soutien à la vie associative, sportive et culturelle du territoire, tout en contribuant à son dynamisme.

Etablissement de la SCIC Lez'Arts, l'entreprise proposera une offre de services aux acteurs associatifs (communication logistique événementiel/prestation de compétence, appui administratif...), développera le tiers lieux « le TILT » implanté à La Violette et proposera des activités d'animation autour du jeu, la maison des jeux (le LOL) intégrant cette nouvelle entreprise.

Elle devrait embaucher 15 personnes en 2023, dont 2 encadrants, et une trentaine d'ici 3 ans. Tout comme ACTIVITEIL, « Déclic et des Claps » poursuit deux objectifs : éradiquer le chômage de longue durée au Teil et proposer des services utiles et non pourvus sur la commune.

Comme annoncé page 7, une des premières missions de cette entreprise à but d'emploi sera d'animer « La Guinguette de l'été » qui se rendra à partir du mois de juin :

- ▶ le samedi matin à Mélas
- ▶ le vendredi soir à La Sablière.

Ce nouvel outil évoluera en fonction des attentes des habitants de ces quartiers. A vous de jouer !



DES COMMERCES



Atelier concret : du mobilier unique et sur mesure !

Tristan Remy et Mattéo Cassonnet, deux nouveaux artisans teillois se sont installés il y a quelques semaines au 75 rue Victor Hugo.

Mais qui sont-ils et que font-ils dans leur atelier ? Tristan et Mattéo sont des designers ardéchois qui conseillent, dessinent et fabriquent du mobilier sur-mesure et de l'aménagement intérieur ou extérieur. Ils sont passionnés d'objet et de mobilier, d'architecture moderne, de design ludique et ingénieux, ils travaillent sur de nombreuses typologies de projets pour les particuliers comme les professionnels : bibliothèques, pergolas, dressing, étagères, rayonnages de magasins, bureaux, escaliers... Chaque projet est fait sur-mesure après une visite sur place (ils se déplacent au-delà du Teil) et un échange avec vous sur vos souhaits en matériaux, finitions, styles...

Tristan et Remy sont deux grands passionnés de leurs métiers et se feront un plaisir de répondre à vos demandes, contactez les pour vos futurs projets !

07 86 01 40 92 / 06 37 37 73 60 - 75 Rue Victor Hugo - Le Teil
www.atelierconcret.com - contact@atelierconcret.com

CBD'EAU : des spécialités à base de chanvre

Le maire, Olivier Peverelli, est allé découvrir le nouveau magasin CBD'eau situé en entrée de Zone de La Rotonde pour échanger avec Adrien Bavid qui lui a expliqué le concept. Vous retrouverez dans cette boutique des spécialités à base de chanvre : infusions, huiles, produits pour les animaux, boissons ou encore produits soins du corps à base d'huile de chanvre. Ouverte par Kevin et Fabien Bonnet, si vous vous questionnez sur ces produits, n'hésitez pas à aller en magasin pour obtenir des informations.

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 12h à 19h30.
04 75 52 63 91 - 1 Chemin du Dépôt - Le Teil



Une épicerie de spécialités roumaines Rue de la République

Le maire, Olivier Peverelli, a rencontré Georgianne Zamfirache, gérante de la nouvelle épicerie roumaine qui a ouvert ses portes au Teil. Cette nouvelle épicerie propose des spécialités traditionnelles roumaines : charcuterie fumée, gâteaux, brioches fourrées aux noix et au chocolat...

N'hésitez pas à aller échanger avec Georgianne qui se fera un plaisir de tout vous expliquer.

L'épicerie est ouverte tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 14h.
07 45 67 85 91 - 87 Rue de la République - Le Teil



Le Netto de La Violette a ouvert ses portes !

C'est Gérald Vigne, Directeur du Netto Le Teil qui a ouvert il y a quelques semaines une deuxième enseigne à La Violette.

Engagement du Maire et du groupe Intermarché lors de la fermeture de Bricomarché et Intermarché, le projet avait malheureusement pris du retard avec le séisme du 11 novembre 2019 et la crise du Covid qui s'en est suivie. Ce commerce tant attendu par les habitants vivant au sud du Teil a ouvert avec une station-service : deux pompes ouvertes 7j/7 - 24h/24h.

Encore un très beau projet développé par la famille Vigne, bravo à eux !

04 75 01 41 48 - Quartier La Violette-Avenue Paul Langevin Le Teil



Studio Avenue : un nouveau salon de coiffure

Caroline Doubreres est une nouvelle commerçante teilloise qui s'est installée il y a quelques semaines. Elle a ouvert le nouveau salon de coiffure "Studio Avenue - Créateur de plaisir" !

Caroline est déjà propriétaire d'un autre salon "Studio Avenue" dans le sud de la France. Elle a souhaité installer sa nouvelle équipe au Teil, équipe qui partagera avec vous sa passion en vous sublimant et en prenant soin de vos cheveux. Le salon propose de nombreuses remises sur les tarifs tout au long de l'année.

N'attendez pas pour aller découvrir ce nouveau salon.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

Rendez-vous en ligne :

<https://studioavenue.mylocalsalon.com/.../SelectServices...>

06 71 30 36 30

Centre commercial Pince Vent - Chemin du Dépôt - Le Teil



UTOPIA : la boulangerie 100% bio

Depuis plusieurs semaines, la boulangerie Utopia a ouvert ses portes en entrée de Zone de La Rotonde sur l'espace "Pince-vent".

Suite à une reconversion professionnelle, Fabrice Rozier arrive tout droit de Saint Etienne et a choisi d'installer sa boulangerie Utopia au Teil.

Avec l'aide de ses 3 salariés, il s'attache à fabriquer un pain 100% bio, 100% levain et 100% du jour. Il vous propose également quelques pièces de boulangerie pâtissière et prochainement des pizzas et panettones.

Le Maire est allé à sa rencontre et a découvert avec plaisir cette nouvelle boulangerie teilloise.

Bienvenue à Fabrice et à son équipe et bonne dégustation à tous !

Ouverte du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h.

09 79 30 61 77 - Centre commercial Pince Vent - Chemin du Dépôt - Le Teil



Magasin de producteurs « L'Arc Paysan » : 41 fermes locales réunies en un seul lieu

Le projet était dans les tuyaux depuis plusieurs mois et nous l'attendions avec impatience : le magasin des producteurs « L'Arc Paysan » a ouvert ses portes sur la nouvelle zone "Pince Vent" à l'entrée de la Ville.

Olivier Peverelli, Maire du Teil et Bernard Noël, adjoint à l'Economie ont accompagné ce projet depuis ses débuts et sont donc bien évidemment très fiers de son aboutissement.

Ils sont allés à la rencontre de Carole Pouzard (la Cabriole à Aubignas) et de Maud Ertle (Crazy Sheep à Lanarce) qui font partie des huit associés-créateurs qui ont réussi le pari un peu fou de rassembler dans un même point de vente 41 fermes locales. Et ce n'est pas fini !

Le concept ? Ce sont les paysans eux-mêmes qui vous accueillent à tour de rôle dans la boutique organisée telle un grand marché dans lequel vous trouvez de tout en fonction des saisons et de la production : légumes, fruits, charcuteries, viandes, fromages, confitures, bières, vins et même des cosmétiques. Du producteur au consommateur, directement !

Bravo à tous et merci à tous nos agriculteurs et producteurs locaux de nous régaler !

06 35 38 03 53 - 1 Chemin du Dépôt - Le Teil





► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Il est une chose qu'on oublie souvent : lors des élections municipales sont élus en même temps les conseillers municipaux et les conseillers communautaires au sein de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC).

C'est ainsi que 9 conseillers de la majorité (alternés hommes/femmes) sont élus aussi conseillers communautaires.

Parmi eux 3 sont membres de l'exécutif (vices-présidents), Pascale Tolfo, Bernard Noël et Olivier Peverelli.

A ce titre ils pilotent de nombreuses compétences qui ont un impact important sur notre vie quotidienne.

Par exemple :

→ La maison de santé pluridisciplinaire, la gestion des rivières et milieux aquatiques, le cinéma Regain, la médiathèque, des projets culturels dont le festival Présences Photos, les cafés littéraires, les préalables ou encore le festival du cinéma italien.

→ Le suivi du dispositif de rénovation des logements privés « Aujourd'hui l'Habitat ».

→ Le programme de Rénovation Urbaine.

Dans le domaine des réalisations en cours ou programmées citons :

→ La construction du futur magasin U place Pierre Sépard, les démolitions et reconstructions du 16 ou du 92 rue de la République, la réalisation et la gestion d'une scène de musique et de locaux neufs pour l'école de musique (conservatoire). (dans les bâtiments de l'ancien abattoir au bord du Rhône).

→ La restructuration de la médiathèque et l'intégration du futur musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche.

Tous ces aspects et d'autres comme la réalisation d'une voie douce sur l'ancienne voie ferrée ou la restauration scolaire sont suivis aussi par l'ensemble de l'équipe municipale.

Bel exemple de complémentarité de compétences avec des élus et élues de terrain qui ont ainsi avec l'intercommunalité un champ d'actions très élargi pour le bénéfice de tous les habitants du Teil.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité ».

J'ai demandé comme le prévoit la loi :

→ le droit à un espace d'expression sur le site internet de la commune

→ le recours à un référendum local sur le projet de démolition de l'église

REFUS de la majorité

Pour l'examen du budget, au vu des pièces manquantes et nécessaires à l'information des élus

J'ai demandé le report du vote :

REFUS du maire sans vote faisant ainsi courir un risque d'annulation à la commune.

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



Dimanche 14 mai SALON DES VINS NATURE



Jeudi 18 - vendredi 19 et samedi 20 mai

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE FOOT DES SAPEURS-POMPIERS

Stade Emile Deidier. L'accueil et les temps officiels seront organisés au Teil, certains matchs auront lieu à Saint Jean le Centenier Rocheмаure et Cruas. Finale le samedi 20 mai à 18h30 au stade Emile Deidier. Matchs ouverts au public.

Samedi 27 mai - 14h30

PRÉSENTATION DU LIVRE « SUR LES TRACES DE LA RÉSISTANCE » - Au Musée de la Résistance

Samedi 27 mai - 18h30

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA 1^{ÈRE} RÉUNION DU CNR Rendez-vous devant la plaque Jean Moulin

Samedi 10 juin - 15h30

SPECTACLE LES PRÉALABLES

Spectacle "Ancrage" par la Compagnie "Sencirk" dans le cadre des Préalables du Festival d'Alba au Stade de La Violette. **Gratuit et ouvert à tous !**

Samedi 18 juin - 18h00

83^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DEPUIS LONDRES LE 18 JUIN 1940

Rassemblement à 18h devant la mairie pour cérémonie à 18h05 au monument aux morts.
Vin d'honneur : préau de l'école du centre

Vendredi 23 juin - à partir de 18h00 FÊTE DE LA MUSIQUE - Place Jean Macé

Samedi 24 juin - à partir de 10h30

**LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES ARDÈCHE
RHÔNE COIRON**, vous invite à partager un moment musical (avec scène ouverte) à la Médiathèque Robert Chapuis. Ces rendez-vous s'adressent aux adultes. Renseignements au 04 75 52 22 05 ou par mail mediatheque@ardecherhonecoiron.fr Entrée libre et gratuite.

Vendredi 30 juin - à partir de 19h00

SOIRÉE COCKTAILS EN MUSIQUE !

Ambiance détendue avec l'amicale des sapeurs-pompiers teillois sur la Place Mirabel à Mélas !

Samedi 1^{er} et dimanche 02 juillet

SALON DU BIEN-ÊTRE

L'association LES CELINES UNIS-VERS L'ESSENTIEL présente « Révèle ta nature » sur le site de Zone 5 : exposants, ateliers, conférence, tombola...



Vendredi 07 juillet - à partir de 19h00 FEU DE LA SAINT-JEAN - Place de l'Amitié à Mélas

Jeudi 13 juillet - à partir de 19h00 FÊTE DU 13 JUILLET

Place Pierre Sépard. Repas organisé par l'ACCA, nombreuses animations pour petits et grands

AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
 Fax: 04 75 54 50 08 - E-mail: contact@etcombet.fr
Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

JARDINERIE MALVA
 Plants Potagers Terrasses et Balcons Pépinière Produit de Jardin

Le rendez-vous des Passionnés !
 1 chemin du Dépôt 07 400 LE TEIL
 (Ancien Garage Renault)
 04 75 52 07 86
 Facebook : Jardinerie Malva / LE TEIL

Horaires pleine Saison:
 du Lundi au Samedi
 9h-12h, 14h-19h

Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques
 Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

MDAUTO
 CARROSSERIE - MÉCANIQUE - VENTE

04-75-00-90-31
 MD-AUTOS1@ORANGE.FR

75 BD DE LA ROCHE NOIRE - 07400 ROCHEMAURE

Fabien MALDI **BUCHERON**
PAYSAGISTE

04 75 46 34 09 - 06 64 76 11 72
 07400 ROCHEMAURE

DESTRUCTION GUÊPES ET FRELONS
ALLO FRELONS

Fabien MALDI : 06 64 76 11 72 • Sylvain MENDEZ : 06 12 97 37 33

WEROCKET
 Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40 info@werocket.fr
 Incubé chez AF Communication

Netto
 LE TEIL

OUVERT 7j/7
 de 8h30 à 19h30
 Dimanche de 8h30 à 12h30
04.75.49.04.46

COMMANDEZ SUR
 www.netto-leteil.fr

FRAIS
 DES PRIX GAS

DESTOCKAGE

LE TOUT PRIX
 IMPATABLES
 GARANTIS

Drive

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

Décoration
 Bricolage
 Matériaux
 Jardinage
 Animalerie

Horaires :
 du lundi au vendredi :
 8h30 à 12h - 14h à 19h
 Samedi :
 8h30 à 12h30 - 14h à 19h
 Dimanche : 9h à 12h30

04 75 49 65 70
 ZA la Rotonde
 Chemin du Dépôt
 LE TEIL

Location Camion benne

abeille
 ASSURANCES

MONTÉLIMAR - LE TEIL

Assurance & Placement
 Épargne & Retraite

Cyril Blanco

Intermarché
 LE TEIL SUPER

SERVICES

LOCATION VÉHICULE
 LAVÉRIE AUTOMATIQUE
 GAZ LIBRE SERVICE
 PHOTOCOPIES
 CARBURANT 24H/24

DRIVE
 CABINE PHOTOS
 PRODUITS DU MONDE
 CAISSE LIBRE-SERVICE
 DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Cap Rotonde
 Le bien-être se cultive ici

leDRIVE
 Intermarché

LIVRAISON À DOMICILE

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30